

Convocation du CONSEIL COMMUNAL.

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le 03 janvier 2019 à 20 heures** à l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR :

1. Prestation de serment d'un membre du collège communal
2. Procès-verbal de la séance précédente : approbation
3. Règlement d'ordre intérieur du conseil communal : approbation
4. Budget communal 2019 : douzième provisoire pour février 2019
5. Convention de partenariat avec l'ASBL Sport et Santé pour l'année 2019 : approbation
6. Création d'une Commission Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité : décision

Par ordonnance :
La Directrice Générale,

Le Bourgmestre

Mme M-L VANWIELENDAELE

Mr C. DEMAREZ